

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2001-249/PRE portant création d'une équipe multidisciplinaire élargie, chargée de la préparation du DSRP- final.

n° 2001-249/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
5 avril 2001

Numéro JO
n° 7 du 15/04/2001

Date du numéro
15 avril 2001

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT VU La constitution du 15 Septembre 1992

VULe décret n°99-0059/PREdu 10 mai 1999 portant nomination des membres du gouvernement et fixant leurs attributions

VULe décret portant création du Comité Interministériel de Pilotage

VULe décret n°97-01-02- P du 06 juillet 1997 portant création du Comité technique de coordination et suivi des Réformes Économiques.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est créé au sein du Comité Technique de Coordination et de Suivi des Réformes Économiques, une équipe multidisciplinaire élargie chargée de la préparation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Article 2

Cette équipe multidisciplinaire élargie est présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Mer, chargé des Ressources hydrauliques, qui devra rendre compte périodiquement de l'état d'avancement des travaux au Président du Comité Interministériel de pilotage du PAS.

Article 3

Pour des raisons de commodité organisationnelle, l'équipe multidisciplinaire élargie est structurée de la manière suivante : i) Une Présidence chargée de la planification, de la coordination, du suivi et de la logistique. ii) Six Sous-Comités spécialisés correspondant aux différents domaines d'intervention.

Article 4

i) Bureau de la Présidence : Outre le président, le bureau est composé des personnes suivantes

- M. Simon Mibrathu, directeur du Projet PATARE, chargé d'assurer le secrétariat et les autres besoins logistiques suscités par la confection du DSRP
 - M. Charmake Idriss, directeur de la Solidarité Nationale, chargé d'assurer la coordination et la diffusion de l'information entre la Présidence et les différents sous-comités
 - M. Mahdi Mohamed Abdillahi, Conseiller Planificateur, chargé d'élaborer le canevas de référence, d'apporter un conseil méthodologique aux différents sous-comités et de faire la synthèse des documents supports aussi bien des Etats Généraux que du Forum de validation du DSRP.
- ii) Sous- Comités Spécialisés : Les sous- Comités Spécialisés sont dirigés respectivement par les personnes suivantes :
- 1°) Sous-Comité équilibre macro-économique et réforme des structures
- Mohamed Abdi Douksieh, Secrétaire Général Président du Ministère des Finances
 - Mohamed Omar Dabar, Secrétaire Général Vice-Président Adjoint de la C.I.C.I.D.
 - Ali Farah Assoweh, Directeur du Contrôle Rapporteur Budgétaire
 - Ibrahim Hamadou, Directeur des Recettes Facilitateur et des Domaines
 - Un Représentant de la Commission des Membre Finances de l'Assemblée Nationale
 - Un Représentant du Ministère des Transports Membre et de l'Équipement
 - Un Représentant de la Banque Centrale Membre de Djibouti
 - Un Représentant du Ministère de l'Emploi Membre et de la Solidarité Nationale
 - Un Représentant de la Commission Membre Nationale de la Privatisation
 - Un représentant du Ministère des Affaires Membre Présidentielles et de la Promotion des Investissements, 2°)
 - Un représentant du Ministère des Affaires Sous-Comité nouvelles activités génératrices de revenus et d'emplois
- 2°) Sous-Comité équilibre macro-économique et réforme des structures
- Abdoukader Doualé Waiss, Secrétaire Général Président du Ministère du Commerce
 - Abdi Farah, Secrétaire Général du Ministère Vice-Président de l'Energie
 - Kadar Ismaïl, Directeur de l'ADETIP, Rapporteur – Ali Kamil, Directeur de l'Emploi, Facilitateur
 - Un Représentant du Ministère de l'Energie Membre et des Ressources Naturelles
 - Un/Une Représentante du Ministère délégué, Membre chargé de la Promotion de la Femme
 - Un Représentant du Ministère de la Jeunesse Membre et des Sports
 - Un Représentant de la Direction Membre de l'Environnement
 - Un Représentant de la Direction Membre de l'Elevage et des Pêches
 - Un Représentant du Ministère des Transports Membre et de l'Équipement
 - Un Représentant du Ministère de la Membre Banque Centrale de Djibouti
 - Un Représentant du Ministère des Finances, Membre – Abdi Elmi Achkir, Directeur du PRAC, Membre
 - Un Représentant du Ministère de l'Éducation, Membre 3°) Sous-Comité amélioration des conditions de vie des
 - Un Représentant du Ministère de l'Éducation, groupes vulnérables
 - Salah Banoïta, Secrétaire général du Ministère Président de la Santé
 - Roukia Abdillahi, Secrétaire générale Vice-Présidente de l'UNFD
 - Ahmed Arreïta, Directeur du Fonds Social Rapporteur de développement (FSD)
 - Idriss Abdillahi Orah, Conseiller à la Présidence, Facilitateur – Un Représentant de la Direction de l'Habitat-
 - Un Représentant du Ministère de l'Agriculture Membre (cabinet)
 - Un Représentant de la Direction Membre de l'Environnement – Un/Une Représentante du Ministère
 - Un Représentant de la Direction Membre chargé de la Promotion de la Femme

- Un Représentant du Ministère de la Jeunesse Membre et des Sports
- Le Secrétaire Général de l'ONARS, Membre – Le Secrétaire Général du Croissant Rouge Membre de Djibouti
- Un Représentant de la Commission des Affaires Membre Sociales de l'Assemblée Nationale
- Un Représentant du Ministère des Finances, Membre – Un Représentant du Ministère de l'Education, Membre
– Un Représentant du Bureau Technique Membre de Réhabilitation, 4°) Sous-Comité modernisation de l'État et Gouvernance
- Abdi Ismael Hersi, Directeur Général Président du Ministère de la Justice
- Idriss Arnaoud, Président de la Commission Vice-Président Permanente du Parlement
- Guedda Mohamed, Secrétaire Général, Rapporteur du Ministre délégué, chargé de la Décentralisation
- Zahra Kamil Ali, Juriste, Secrétariat Général Facilitatrice du Gouvernement (Présidence)
- Un Représentant du Ministère de l'Emploi et Membre de la Solidarité Nationale
- Un Représentant du Ministère des Affaires Membre Présidentielles (gouvernance) – Un représentant du Ministère, délégué, chargé Membre de la Promotion de la Femme
- Un Représentant du Ministère de la Jeunesse Membre et des Sports
- Un Représentant du Ministère de l'Intérieur, Membre – Un Représentant de l'Assemblée Nationale, Membre
– Un représentant du Ministère des Finances, Membre 5°) Sous-comité renforcement des outils statistiques
- Othman Badar, Directeur de la DINAS, Président – Doualeh Mohamed Robleh, Représentant Vice-Président de l'Assemblée Nationale
- Directeur du Bureau Central de Recensement, Rapporteur – Said Absieh, Conseiller à la Présidence, Fa-
cilitateur – Directeur de l'Economie, Membre – Le Responsable de la Cellule d'Appui Membre au programme d'Ajustement Structurel (CAPAS)
- Un Représentant de la CICID, Membre – Directeur de l'ISERST, Membre
– Directeur des Affaires Extérieures Membre de la Banque Centrale de Djibouti, 6°) Sous-comité vulgarisation du DSRP
- Directeur de la RTD, Président – Directeur de la Nation, (Publication), Vice-Président –
Aramis Soule, Nation, Rapporteur – Christophe Farah, Directeur de l'ADI, Facilitateur – Directeur d'AL QARN, , (Publication), Membre – Un Représentant de l'Assemblée Nationale, Membre – Un Représentant du Ministère des Affaires Étrangères
- Directeur du WAQF, Membre – Un Représentant du Ministère Membre des Affaires Présidentielles
- Un Représentant du Ministère des Finances, Membre – Un représentant du Ministère de la Communication Mem-
bre et de la culture (volet culture)
- Un Représentant de la CICID, Membre

Article 5

L'équipe multidisciplinaire élargie peut faire appel à toute personne-ressource susceptible d'apporter une valeur ajoutée à la Confection du DSRP.

Article 6

Compte tenu de l'Importance du travail, les membres du bureau de la Présidence ainsi que les différents sous- comités spécialisés devront accorder la plus haute priorité à l'élaboration du DSRP.

Article 7

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera. Il sera publié au journal Officiel de la République de Djibouti selon les procédures d'urgence.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*
ISMAÏL OMAR GUELLEH